



NOTIFICATION AUX PARTIES

N° 2019/067

Genève, le 26 novembre 2019

CONCERNE :

Résultats de la 18^e session de la Conférence des Parties (CoP18)

1. Dans la notification aux Parties n° 2019/052 du 3 octobre 2019, le Secrétariat a décrit les amendements aux annexes adoptés à la CoP18 et une copie des nouvelles annexes a été envoyée dans la notification aux Parties n° 2019/055 du 16 octobre 2019.
2. Conformément aux dispositions de l'Article XV, paragraphe 1, alinéa (c) de la Convention, les amendements adoptés à la CoP18 entrent en vigueur 90 jours après la clôture de cette session, à savoir le 26 novembre 2019, pour toutes les Parties sauf celles qui ont émis des réserves, conformément au paragraphe 3 de cet Article.
3. En conséquence, le Secrétariat publie aujourd'hui les nouvelles annexes finales sur le site web de la CITES. Le Secrétariat attire l'attention des Parties sur un petit nombre de modifications au texte de la version diffusée dans la notification aux Parties n° 2019/052. Ces modifications, décrites en détail dans l'annexe à la présente notification, étaient requises pour répondre à quelques problèmes linguistiques et de traduction portés à l'attention du Secrétariat par les Parties. En outre, conformément au paragraphe 4 de la résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP17), *Nomenclature normalisée*, les Parties sont invitées à noter qu'après consultation avec le Président du Comité pour les animaux, une modification d'orthographe a été apportée, dans les annexes, à *Ovis hodgsonii* désormais écrit *Ovis hodgsoni*.
4. Les décisions nouvelles, révisées et prorogées, adoptées à la CoP18, ont été publiées sur le site web de la CITES le 9 novembre 2019 et les nouvelles résolutions ainsi que les résolutions révisées ont été publiées le 15 novembre. Conformément au paragraphe 7 de la résolution Conf. 4.6 (Rev. CoP18), les recommandations contenues dans ces résolutions et décisions entrent en vigueur 90 jours après la clôture de la session à laquelle elles sont adoptées, en d'autres termes le 26 novembre 2019, sauf mention contraire figurant dans la recommandation concernée.

Espèce	Anglais	Français	Espagnol
<i>Ovis hodgsoni</i>	Deletion of an extra “i” at the end of the species name. The adopted standard nomenclatural reference refers to <i>Ovis hodgsoni</i> .	Suppression du deuxième « i » à la fin du nom de l'espèce. La référence de nomenclature normalisée adoptée indique <i>Ovis hodgsoni</i> .	Deletion of an extra “i” at the end of the species name. The adopted standard nomenclatural reference refers to <i>Ovis hodgsoni</i> .
<i>Saiga borealis</i> and <i>Saiga tatarica</i>	No change.	Modification de l'ordre dans la traduction française pour mieux harmoniser le texte avec le texte original anglais.	Addition of the word “commercializados” as indicated in CoP18 Plen. Rec. 3 (Rev. 1).
<i>Crocodylus acutus</i> (population of Mexico)	No change. The addition of the words “which is included in Appendix II” included in Notification 2019/055 was made for greater clarity.	Ajout des mots « qui est inscrite à l'Annexe II » pour mieux harmoniser le texte avec la version anglaise des annexes.	Addition of the words “que está incluida en el Apéndice II” to align it with the English version of the Appendices”.
<i>Ceratophora aspera</i> , <i>Ceratophora stoddartii</i> and <i>Lyriocephalus scutatus</i>	Addition of the word “export” to the annotation. The word “export” can be found in CoP18 Com. I Rec. 15 (Rev. 1) but was omitted in error from the English version of CoP18 Plen. Rec. 3 (Rev. 1).	Ajout des mots « l'exportation de » pour harmoniser le texte avec CoP18 Plen. Rec. 3 (Rev. 1).	Addition of the words “de exportación” to align with CoP18 Plen. Rec. 3 (Rev. 1).
<i>Guibourtia pellegriniana</i>	No change.	Ajout de #15 omis par erreur.	Change of annotation #15 to reflect the new text of the annotation agreed at CoP18 in CoP18 Plen. Rec. 4 (Rev. 1).
<i>Cedrela</i> spp.	No change.	Correction de la faute d'orthographe dans le nom du genre. Modification du libellé de l'annotation pour : « (Populations néotropicales) » pour l'harmoniser avec le texte original anglais et le texte utilisé pour l'inscription de <i>Swietenia macrophylla</i> .	No change.
<i>Siphonochilus aethiopicus</i>	Replacement of “Swaziland” by “Eswatini”.	Remplacement de « Swaziland » par « Eswatini ».	Replacement of “Swaziland” by “Eswatini”.